

PLFSS 2020

Le conseil de la CNSA vote contre "un PLFSS d'indifférence"

Publié le 03/10/19 - 11h33

Au vu des 50 M€ alloués au secteur du domicile, et à la découverte du financement de 220 M€ par les réserves de la CNSA, le conseil de la caisse a voté contre le PLFSS. Et le GR31 d'appeler l'État à ouvrir les yeux sur les réels besoins du secteur.

Ils le disent et le répètent depuis des années déjà : stop aux constats, place à l'action. Alors que la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn a promis une grande loi pour la prise en charge de la dépendance, les membres du GR31 (1) font le point ce 2 octobre au sortir du conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) destiné à porter un avis sur l'avant-projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2020 (lire notre [dossier](#)). Déplorant l'attentisme de l'exécutif, ils signalent avoir voté majoritairement contre le texte (2). Et rappellent leurs exigences quant à la création d'un financement spécifique pour assurer un accompagnement abordable et de qualité pour répondre au grand défi du vieillissement qui s'annonce.

« Avec ce texte, nous n'avons pas les signaux que nous attendions. »

Sylvain Denis, vice-président du Conseil de la CNSA pour le volet personnes âgées

Pour resituer l'importance du débat, les membres du GR31 présents autour de la table devant la presse avancent à nouveau les chiffres présentés par l'Insee. À savoir, une augmentation de 60% du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie entre 2015 et 2050 (lire notre [article](#)). Là où l'an passé tous se sont vu servir un "PLFSS d'attente", ils espéraient donc, à l'aune des promesses gouvernementales, un "PLFSS d'amorçage" pour 2020. "Au final, c'est un PLFSS d'indifférence, voire, sur certains aspects, un PLFSS d'incompétence", lâche avec amertume Guillaume Quercy, président de l'Una. Et Sylvain Denis, vice-président du conseil pour le volet personnes âgées de compléter : "Avec ce texte, nous n'avons pas les signaux que nous attendions."

Reprise sur les réserves CNSA : encore du "bricolage"

Si l'ensemble des intervenants consent à voir avec les 500 millions d'euros (M€) annoncés pour le secteur "du positif", la chanson n'est en effet pas la même dès lors qu'il s'agit d'observer la source de ce financement. Selon les éléments présentés aux membres du conseil le matin même, 220 M€ seraient tirés des réserves de la CNSA pour contribuer à l'objectif général des dépenses (OGD) médico-social. Déjà dénoncée par le passé, la pratique est d'autant plus "insupportable" aujourd'hui que le secteur tout entier appelle à un financement durable de la question de la dépendance, et pas à du "bricolage".

"Le PLFSS entérine des mesures pérennes avec des enveloppes non pérennes", s'étonne Marc Bourquin, conseiller stratégie de la FHF, en prenant pour exemple la rémunération des aidants (lire notre [article](#)). Une excellente mesure selon lui, mais dont la montée en charge dans les prochaines années renverra nécessairement le Gouvernement face à ses choix financiers. Et de poser donc la question : "Quid de son financement ?" La solution est pourtant, aux yeux des différents acteurs, plus qu'évidente.

Le 23 septembre dernier, elles étaient ainsi treize associations et fédérations à solliciter le Premier ministre Édouard Philippe un glissement de quelques années de l'apurement de la dette en redéployant une partie des

fonds de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) vers le secteur (lire notre [article](#)) — seul moyen, selon elles, de financer la dépendance sans augmenter les contributions sociales. Aujourd'hui, la proposition est restée sans réponse.

Handicap : "le compte n'y est pas"

Sur le champ du handicap aussi, la pilule a du mal à passer. Luc Gateau, président de l'Unapei et vice-président du conseil de la CNSA pour le volet handicap, a tout simplement estimé que le PLFSS était synonyme de besoins "*non couverts*" ou "*mal couverts*". Handicap rare, handicap psychique, personnes handicapées vieillissantes, transition inclusive... À l'exception des mesures relatives à la lutte contre les départs en Belgique (lire notre [article](#)), ce sont des chantiers qui "*nécessitent des investissements lourds et pour lesquels on ne voit rien arriver. Le compte n'y est pas*".

Domicile : un sous-financement incohérent

Autre point noir : l'enveloppe allouée au secteur de l'aide à domicile. Fixée à 50 M€ comme pour 2019, celle-ci, témoigne pour l'Una, l'ADMR, Adessdomicile et la Fedesap, d'une réelle déconnexion de la réalité et d'une incohérence certaine alors même que le Gouvernement annonce vouloir donner la priorité au maintien à domicile. Et le Synerpa de confirmer en parallèle : ces crédits "*ne permettront pas une refonte globale de l'accompagnement des personnes âgées à domicile*".

"*Il est impensable que 50 M€ soient alloués, s'étrangle Franck Nattaf, vice-président de la Fédération des services à la personne et de proximité (Fedesap). Cela ne représente même pas une aide de 40 centimes par intervention.*" Lui comme ses homologues invoquent à ce titre le rapport de Dominique Libault, qui chiffrait le besoin d'augmentation des prix des interventions à 4 € (lire notre [article](#)). Dix fois plus que proposé dans le PLFSS. Le calcul est donc rapide pour Guillaume Quercy, pour répondre aux besoins du secteur, et sans compter la question de la formation et du reste à charge, il aurait fallu 500 M€.

Face à ces constats unanimes et partagés, la réponse, elle, diffère. Alors que l'AD-PA, l'Una, la Fnaqpa et la Fedesap soutiennent le mouvement de grève du 8 octobre initié par l'intersyndicale (lire notre [article](#)), d'aucuns, comme Adessadomicile, l'ADMR et le Synerpa lui préfèrent la perspective d'une "*réforme concertée*". Et d'espérer à ce titre trouver les réponses à leurs inquiétudes lors de l'examen du texte au Parlement et dans le projet de loi grand âge et autonomie, annoncé pour décembre.

La Fnapaef appelle les Français à "une prise de conscience solidaire"

Quelques jours avant la présentation du PLFSS pour 2020, la Fédération nationale des associations et amis des personnes âgées et de leurs familles (Fnapaef), réagissait elle aussi sur les besoins du secteur. Lasse d'être une fois suspendue à la concrétisation de promesses déjà formulées depuis dix ans, la fédération appelle notamment à améliorer les conditions d'accueil "*majoritairement insuffisantes*" en Ehpad et réduire "*un reste à charge conséquent*" tant en établissement qu'à domicile. Des mesures, estime-t-elle qui pourront n'être résolues que par "*une prise de conscience solidaire*" et "*une réaction forte*" de la part des citoyens.

(1) Étaient représentées devant la presse : l'AD-PA, l'ADMR, Adessadomicile, l'Apajh, APF France Handicap, la Fedesap, la Fehap, la FHF, la Fédération des aveugles et amblyopes de France, la Fnadepa, la Fnar, la Mutualité Française, Una, l'Unapei et l'Uniopss.

(2) Sur les 26 votes exprimés, 80% se sont positionnés contre le projet et plusieurs abstentions ont été enregistrées.

Agathe Moret, à Paris